

ABSENCES POUR EVENEMENTS FAMILIAUX

SALARIES DISTRILAP

Evènement	Qui	Nombre de jours ouvrables	Conditions	Rémunération
Mariage	Salarié	4		Oui
	Salarié	4	Si 1 an d'ancienneté	Oui
		6		
	Enfant	2		Oui
PACS	Salarié	4	Si 1 an d'ancienneté	Oui
		6		
Naissance (ou adoption)	Salarié	5		Oui
Décès	Conjoint	6		Oui
	Enfant	12		Oui
	Parent	4		Oui
	Frère / Sœur	4		Oui
	Beaux parents	3		Oui
	Grands parents	1		Oui
Hospitalisation	Enfant	2 (par année civile)	Age < 12 ans	Oui
Maladie	Enfant	5 (par année civile)	Age < 18 ans	2 jours 3 si 2 enfants et plus
Annonce de la survenue d'un handicap	Enfant	2		Oui
Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé	Salarié	1	RQTH envoyée au service paye	Oui